



Responsable formation de transition : un nouveau concept pour répondre ponctuellement à la gestion du plan de formation de votre entreprise ou aux demandes de DIF de vos salariés.

Obtenez très rapidement :

1. les règles propres au plan de formation, au DIF, à la période de professionnalisation de votre OPCA
2. les différents dossiers de prise en charge
3. les taux de prise en charge
4. les modèles de conventions de formation
5. les tarifs de formation
6. la procédure de règlement par délégation
7. les programmes type

EUROPOLE FORMATIONS

Siège social & courrier
Centre MBE 125

2 bis, avenue Durante - 06000 Nice
Fax 09 55 32 85 88

info@europole- formations.fr

09 72 11 31 55 (coût d'un appel local)

Siret 328 849 294 00108 - Naf 8559B - Centre de formation n° 93 06 045 06 06

38, rue de Berri - 75008 Paris
www.europole- formations.fr

Pour préparer votre dossier personnalisé, merci de renseigner les informations demandées.

Entreprise :	
Contact :	
Adresse :	
CP :	Ville :
Tél. :	Fax :
@ :	Web :
SIRET :	NAF :
Effectif :	
Secteur d'activité :	
OPCA :	
Les formations souhaitées :	
-	
-	
-	
-	
-	
Sous quel financement ?	
- plan de formation	
- DIF	
- période de professionnalisation	

A retourner avec votre règlement à l'adresse du siège ci-dessous.

rendez-vous à prendre dans votre entreprise ; durée : environ 3 heures ; 300 € HT (+ déplacements hors Ile-de-France).

réunion en programmation sur Paris avec un maximum de 10 personnes ; 60 € HT.

Fait à
le

Nom et qualité du signataire
Cachet

EUROPOLE FORMATIONS

Siège social & courrier

Centre MBE 125

2 bis, avenue Durante - 06000 Nice

Fax 09 55 32 85 88

info@europole-formations.fr

09 72 11 31 55 (coût d'un appel local)

Siret 328 849 294 00108 - Naf 8559B - Centre de formation n° 93 06 045 06 06

38, rue de Berri - 75008 Paris

www.europole-formations.fr